

Multi sites



Projet pédagogique Périscolaire et Extrascolaire 2022/2024



Florence Crouzet
Directrice de l'accueil de loisirs,
Les P'tits Loups d'Epineuil

Avant-propos

Le projet pédagogique est un écrit décliné du projet éducatif du territoire de la Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne. Il définit la ligne directrice et les objectifs, donnant un sens aux actions mises en place par l'équipe d'animation.

Une analyse du territoire avec ces ressources et son développement local a permis d'établir un constat et répertorier les possibilités de notre secteur.

Cet outil permet à l'ensemble de l'équipe pédagogique de la structure de travailler, améliorer et faire évoluer ses champs d'interventions en les adaptant progressivement dans la vie des familles et du public accueilli.

Il permet également aux familles de percevoir les conditions d'accueil de leurs enfants, les objectifs éducatifs que nous fixons avec l'ensemble de l'équipe, le fonctionnement qui en résulte, les moyens nécessaires à leur mise en œuvre ainsi que les activités dominantes.

Il est consultable à tout moment, à l'accueil de loisirs Les P'tits Loups d'Epineuil et sur le site de Dannemoine.

Il comprend en dernière page, une grille d'évaluation, pour connaître nos points à améliorer.

1/Présentation des Temps périscolaire et extrascolaire :

Fiche Signalétique : Des P'tits Loups

L'organisateur	2 rue de l'Abbé Gautier 89700 Épineuil Tél : 03.86.54.81.92 /06.70.79.66.83 lesptitsloups@ccltb.fr		Rue Bailly école maternelle 89700 Dannemoine Tél : 03.86.55.56.36 lesptitsloups@ccltb.fr
ALSH	Matin :	7h30/8h30	7h30/8h30
	Midi :	12h00/13h50	12h00/14h00
	Soir :	16h30/18h30	16h30/18h00
	Journée :	8h00/18h00	Ces temps se déroulent uniquement sur le site d'Épineuil
	Journée extra	8h00/18h00	
	Demi-journée	8h00/12h00 14h00/18h00	
Public	Enfants de 3 à 6 ans Enfants de 7 à 12 ans		Enfants de 3 à 6 ans Enfants de 7 à 1 ans
L'encadrement	1 BAFD		1 BAFD
	1 Titulaire BAFA		1 Titulaire BAFA
	1 non diplômé		1stagiaire BAFA et 1 non diplômé

L'ALSH Les P'tits Loups :

Les P'tits Loups est un accueil de loisirs périscolaire multi site (Dannemoine et Epineuil) sauf pour les mercredis et l'extrascolaire qui se déroulent à Epineuil.

Géographiquement, Épineuil est une commune rurale, car elle fait partie des communes peu ou très peu denses, moins de 550 habitants. Dans le Tonnerrois, Épineuil, dont le déclin avait commencé en 1905, fut la commune pionnière de la reconstitution d'un vignoble de qualité.

[Alfred Grévin](#) (1827-1892), né à Épineuil, tour à tour cheminot, dessinateur-caricaturiste, costumier-décorateur-sculpteur et fondateur du célèbre musée de figures de cire à Paris.

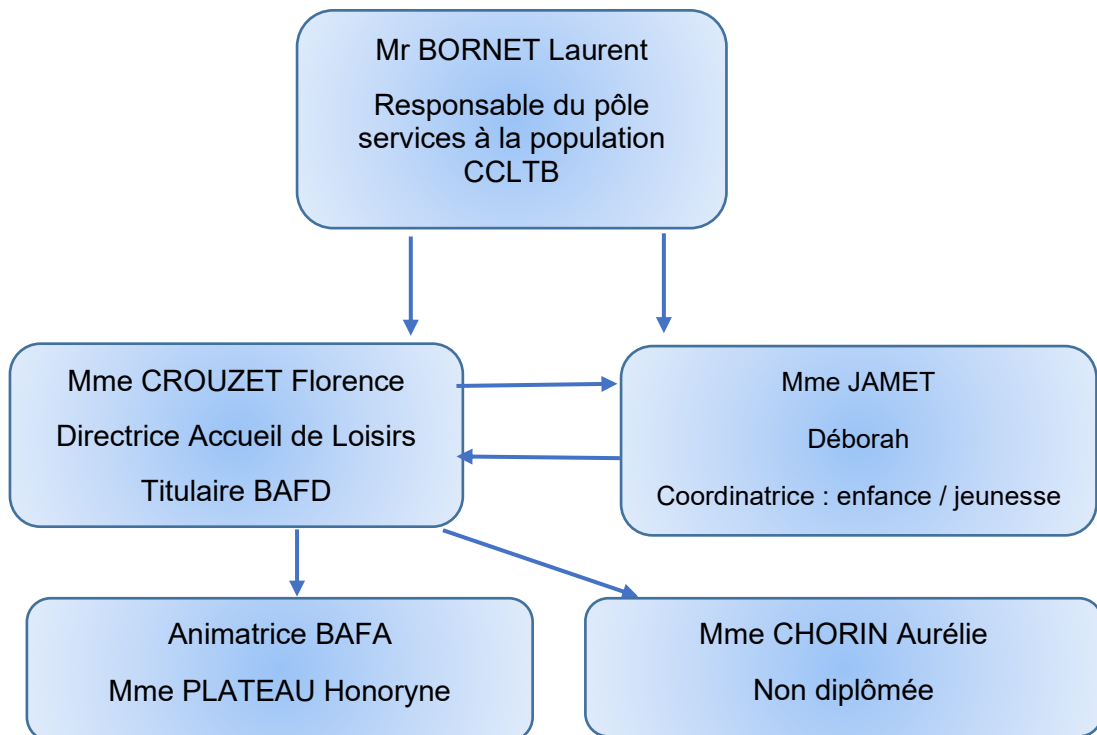
Le bien vivre ensemble est notre priorité, pour apporter des notions d'autonomie, de prise de parole, et de considération des personnes. Au travers des différentes ressources locales qui sont vastes et pour ne citer qu'elles, nous avons les vignes et les bois à proximité de l'ALSH, la Parenthèse (compagnie de théâtre), les forêts avec ses sentiers pédestres, le canal de Bourgogne et ses animations, les associations (Spinoliëne, Rencontres et fêtes, foyer rural...)

Cet accueil de loisirs répond aux besoins des familles, en mettant en place un mode de garde adapté et sécurisé pour les enfants scolarisés jusqu'à 12 ans.

L'accueil de loisirs vise à favoriser le développement physique, intellectuel, moral, artistique et civique de l'enfant avec un cadre relationnel de proximité

2/ Organigramme du Pôle Enfance Jeunesse et sports de la CCLTB

Organigramme : Equipe pédagogique

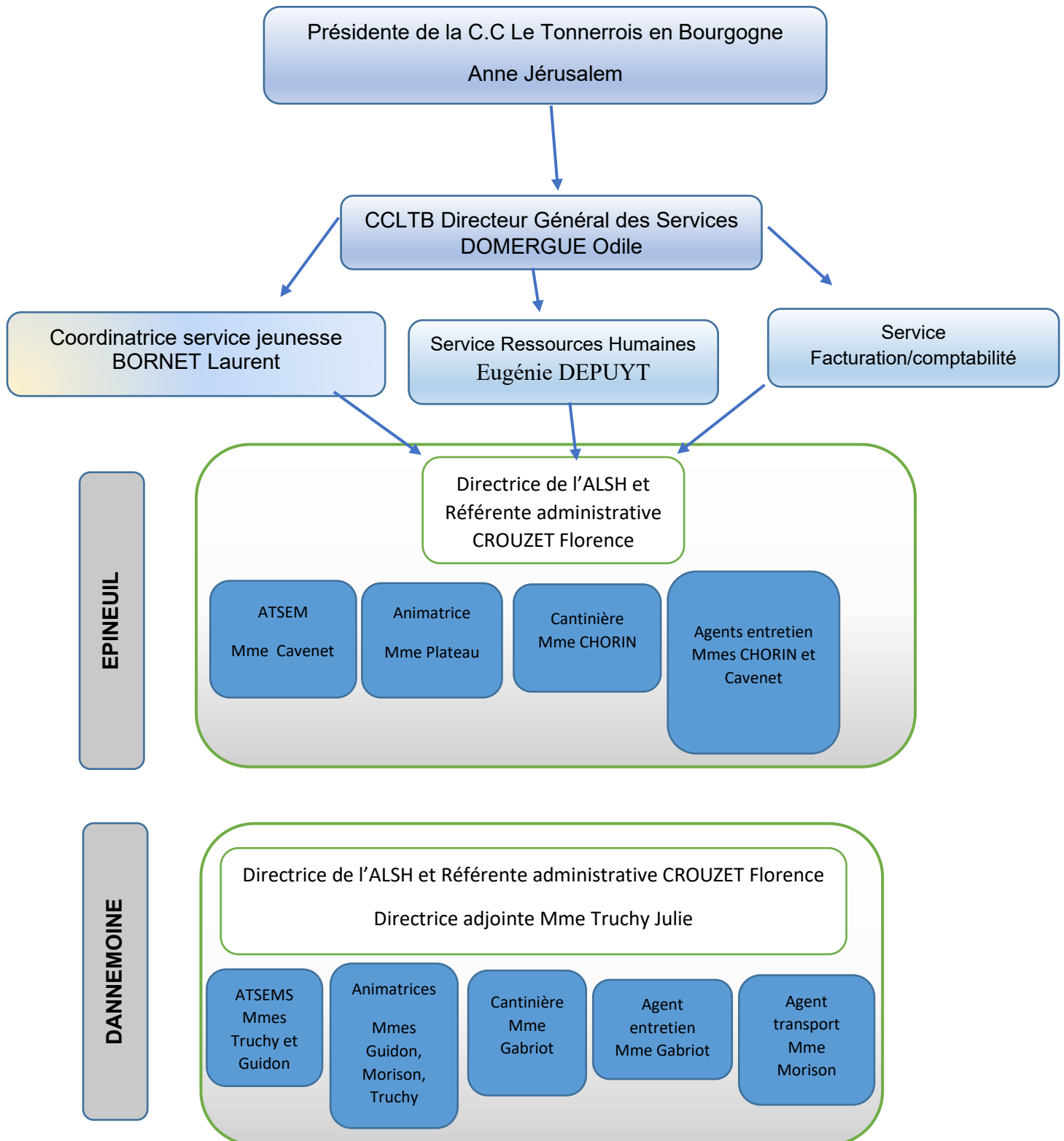


Les principaux axes du projet éducatif du territoire de la Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne :

- Contribuer à l'épanouissement de l'enfant.
- Favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant en mettant en œuvre une démarche de projets participatifs ;
- Amener l'enfant ou le jeune à découvrir des pratiques variées attractives et favoriser l'acquisition de savoirs techniques ;
- Sensibiliser au « vivre ensemble » et contribuer à l'intégration de l'enfant dans la société ;
- Favoriser une prise de conscience environnementale ;
- Encourager l'implication des parents et agir dans le cadre d'une éducation partagée ;

L'équipe pédagogique de l'ALSH Les P'tits Loups partage toutes ces valeurs et reprend ces axes éducatifs dans une démarche active de coopération auprès des familles du secteur.

3/Organisation au sein e la collectivité



Les locaux :

Les locaux de l'accueil de loisirs se situent pour le site d'Épineuil 2 rue de l'Abbé Gautier

89700 Épineuil

Horaires et périodes d'ouvertures : L'accueil de loisirs, Les P'tits Loups, ouvre durant les périodes de vacances scolaires d'hiver, de printemps, d'été et d'automne.



<u>Épineuil</u>	Matin	Soir	Temps méridien	Mercredi	Extra Journée	Extra ½ journée
Horaires	7h30/8h30	16h30/18h30	12h/13h50	7h30/18h00	8h00/18h00	8h00/12h ou 14h00/18h00
<u>Dannemoine</u>	Matin	Soir	Temps méridien	Mercredi	Extra Journée	Extra ½ journée
Horaires	7h30/8h30	16h30/18h30	12h/14h00			

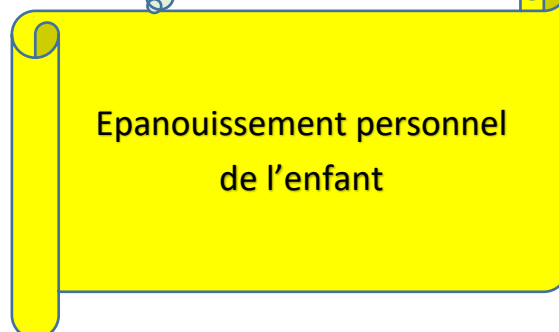
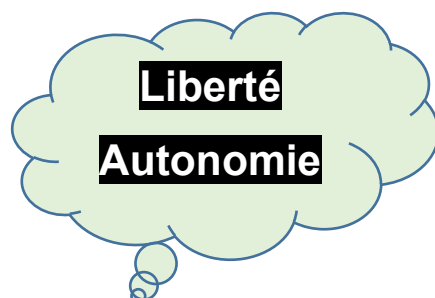
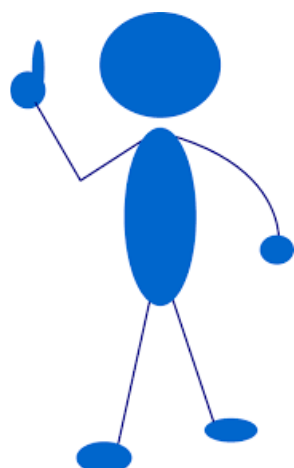
Quelques éléments fondamentaux de connaissance du public :

a. Maternelles :

Ages	Besoins intellectuels	Besoins physiques	Besoins affectifs	Cognitif/ psychologique	Actions autour de...
3/5 ans	Faible concentration (15 à 30 min maxi), mémoire développé, développement du langage, du vocabulaire, l'âge où l'enfant se pose beaucoup de questions (Pourquoi ?), influençable, monde imaginaire, aucune notion du temps	Temps de sommeil important : 10 à 12h de sommeil par 24h 4 repas, Dynamiques Pas de notion de danger Pas de latéralisation, faibles capacités physiques	Besoins de câlin (donner et recevoir), Besoin de faire confiance, de se sentir en sécurité, proche de la maman, complexe d'œdipe.	L'enfant ne prête pas, dit NON à tout, possessif, il n'a pas la notion de prêter, le pronom possessif « JE » régulièrement utilisé, tout tourne autour de lui.	Graphisme, atelier cuisine, chants, histoires, imaginaire, l'approche du jeu ludique sportif, motricité...

b. **Elémentaires :**

Ages	Besoins intellectuels	Besoins physiques	Besoins affectifs	Cognitif/ psychologique	Actions autour de...
6/8 ans	Besoins d'explications, de comprendre, Pas de repère espace-temps, influençable, curieux, naïf	Différence fille/garçon, Dynamique, besoins de se dépenser, développement moteur	Besoins d'affection, de sécurité	Entre en période de latence, Aime les responsabilités peu organisées, sans rancune	Jeux collectifs, jeux de mémoires, activités manuelles et artistiques...
9/11 ans	Bonne mémoire, développement de la logique, Réflexion, autonomie favoriser, sait lire, écrire, compter, tendance à la critique en groupe	Dynamique, Besoin de se dépenser, attention à l'hygiène	Pudeur, commence à prendre en compte les aspects du danger...	Distingue fille/garçon, trouve sa place au sein d'un groupe	Jeux collectifs, jeux de balles, jeux attaques/défense, esprit de compétition, stimule leur curiosité.



Convention Internationale de Droits de l'Enfant

CIDE

Pour grandir et se développer, un enfant a besoin de temps libres pour nourrir son imagination et sa créativité, mais aussi de jouer, de courir, de faire du sport...

C'est l'un des droits de la **Convention internationale des droits de l'enfant** (CIDE) : tous les enfants ont le droit de jouer, d'avoir des loisirs, droit à l'éducation, à l'information, à des activités sportives, culturelles et artistiques pour développer leurs talents et apprendre les valeurs liées à la vie en société (article 31).

Nous participons chaque année à l'Uniday ainsi qu'à la journée pour les droits de l'enfant en **partenariat avec l'UNICEF** suite à une convention signée en mai 2022.

Que permet le droit au sport, aux loisirs et au jeu ?

- Favoriser l'épanouissement // Rire et s'amuser // Apprendre à vivre en société
- Développer des capacités et des aptitudes // Assurer une meilleure intégration sociale // Redonner l'espoir

Avoir son opinion et participer

« Nous pensons ce que nous voulons dire et nous le disons. Les grandes personnes nous apprennent à bien le faire. Elles doivent nous écouter. »

Vivre ensemble

Valeurs : L'équipe véhicule les notions de respect, de tolérance et de solidarité et s'appuie sur ces valeurs dans l'organisation du centre.

Coopération : L'échange et l'entraide sont favorisés à travers des activités et des jeux de coopération plutôt que de compétition ou d'opposition.

Une démarche participative est engagée avec les parents, c'est permettre aux parents de s'intégrer ou de les associer à la vie du centre par des actions à définir. C'est donner à chacun l'occasion de se reconnaître comme un maillon, une richesse, comme pouvant contribuer par sa parole, sa participation, voire son implication, à la dynamique du centre, au bien-être et à l'épanouissement de tous. Notion de complémentarité pour casser l'idée de hiérarchisation des savoirs

Communication : Des temps d'échanges sont aménagés chaque jour pour permettre à chacun de donner son avis, de discuter, d'écouter, de proposer et de participer au projet collectif du séjour.

Partage : L'échange de compétences et de connaissances est favorisé chaque jour entre les enfants mais peut être aussi partagé avec différents acteurs éducatifs tels que : les animateurs, l'école, les parents, les grands-parents, les associations Avéennes et autres associations...

Mixité - égalité : Les activités sont proposées à des groupes d'enfants d'âges mélangés pour privilégier la diversité dans le groupe. Une attention est portée sur les espaces de la cour de L'albatros afin de diversifier les activités libres et favoriser une pluralité de supports d'animations pour le public.

Singularité : L'équipe devra accueillir et prendre en compte chaque personne comme elle est, avec ses différences, source d'échange et d'apprentissage. Communiquer efficacement en équipe sur les particularités de chacun, c'est prendre le temps d'identifier et d'imaginer de nouvelles possibilités issues de la diversité des personnes présente, sources de richesses (activités...).

S'autoriser à mettre en place des activités où le potentiel des enfants est mis en lumière, ou penser à des temps où l'image de soi et l'estime de soi sont travaillés. C'est également tenter de répondre au mieux aux besoins de chacun. L'équipe devra favoriser des espaces de régulation par exemple pour la gestion des émotions de l'enfant.

L'accueil de loisirs est ouvert à tous ; *Toutefois lorsqu'un enfant présente un handicap, au sens de la loi du 11 février 2005, la famille est dans l'obligation de le signaler. Un rendez-vous sera pris avec l'équipe de direction de L'albatros. Cette rencontre permettra d'échanger avec la famille sur le mode d'accompagnement de l'enfant. Le représentant légal devra indiquer dans le dossier famille si l'enfant bénéficie de l'Allocation Education pour Enfant Handicapé.*

Rythme : La journée est organisée avec souplesse pour permettre à chacun d'aller à son rythme, selon ses besoins, ses envies. Des enfants ne souhaitant pas faire d'activités prévues par l'équipe ou proposées par les enfants ont le droit, ils peuvent s'ils le souhaitent se reposer ou lire...

4/L'Arbre des objectifs

Objectif général :

Développer un accueil de loisir collectif sécurisés, adaptés aux besoins des familles du secteur

O.I/ Favoriser l'épanouissement de l'enfant à travers la créativité et l'imaginaire

OI/ Sensibiliser les enfants et les jeunes aux bons gestes écologiques en les responsabilisant au quotidien

OI/ Développer des projets avec les partenaires locaux et les infrastructures existantes

OP/ Développer la confiance en soi

OP/ Privilégier la participation de l'enfant et du jeune dans les projets d'actions d'animations

OP/ Développer des actions quotidiennes sur le recyclage

OP/ Mener des actions de tri, d'économie d'énergie

OI/ Développer des projets avec les partenaires locaux et les infrastructures existantes

OP/ Développer des projets avec les associations et établissements localement

Action 1 :
Favoriser les actions permettant l'épanouissement de l'enfant/jeune

Action 2 :
Permettre à l'enfant/le jeune de proposer un projet et qu'il en soit acteur

Action 1 :
Participer aux tris des déchets

Action 2 :
Privilégier le recyclage dans le cadre des activités manuelles

Action 3 :
Aménager le jardin extérieurs (plantations, entretiens...)

Action 1 :
Développer le projet intergénérationnel avec la maison de retraite de Tanlay

Action 2 :
Permettre aux familles de s'impliquer dans un projet

Action 3 :
Multiplier les actions avec les associations et établissements locaux

5/Les projets et missions d'animation :

MISSIONS : Favoriser l'épanouissement de l'enfant à travers la créativité et l'imaginaire

- coordonner des projets d'animation en relation avec tout atelier d'expression
- mettre en place des rendez-vous culturels
- organiser des événements
- créer un réseau partenaire

MOYENS :

- équipe d'animation, intervenants associatif, sorties événements, partenaires

PARTENAIRES : associations culturelles, réseau spectacle/musée

MISSIONS : Développer des projets avec les partenaires locaux et les infrastructures existantes

- favoriser la communication entre les différents acteurs de la structure
- diffuser les informations de la structure aux publics et acteurs extérieurs
- améliorer la communication à travers équipe d'animation/technique/entretien
- développer l'expression des enfants
- mettre à jour le site internet de notre structure.

MOYENS :

- Internet, équipe d'animation, matériel multi média, matériel pédagogique

PARTENAIRES : services communaux, presse, intervenants multi média , service communication de la CCLTB

MISSIONS : Respecter les rythmes de l'enfant

- coordonner les animations proposées quotidiennement
- assurer le fonctionnement des rythmes pause méridienne et accueil du soir
- maîtriser la production des programmes ALSH
- coordonner les listes d'appel
- garantir le suivi des commandes de matériel péda
- prendre part activement à la formation des stagiaires

MOYENS :

- Equipe d'animation, accompagnement de l'équipe de direction, formation

MISSIONS : Sensibiliser les enfants et les jeunes aux bons gestes éco citoyens en les responsabilisant au quotidien

- Eduquer la diversité gustative des enfants
- Créer une relation de travail et communication avec API
- Maîtriser notre offre concernant les goûters
- Développer nos partenariats avec les producteurs locaux
- Assurer l'approvisionnement des goûters et repas (type ALSH) sur le site
- Suivi des enfants sur leurs parcours alimentaires
- développer des projets sur l'apprentissage de la cuisine et la dégustation

MOYENS :

- équipe d'animation, accompagnement de l'équipe de direction, diététicienne, concertation avec les élus, relation avec API

PARTENAIRES : API, restaurant, boulangerie, pâtisserie, marché, diététicienne

MISSIONS : Développer des projets avec les partenaires locaux et les infrastructures existantes

- favoriser l'initiation à la pratique sportive
- contribuer au bien-être et à l'épanouissement des enfants dans leur corps
- garantir le respect des règles et des partenaires de jeux
- développer des rencontres sportives et tournois
- établir un lien entre l'accueil et les associations sportives

MOYENS :

- matériel pédagogique, terrains sportifs, locaux extérieurs, équipe d'animation

PARTENAIRES : associations et clubs sportifs, centres d'accueils extérieurs, services communaux

6/ Les moyens :

- Moyens humains :

Afin de pouvoir mettre en place tous ses objectifs, nous mettons à disposition :

- La directrice,
- 1 animatrice
- du personnel de service et d'entretiens,
- service de transport en commun (Transdev/Prêt à Partir) pour le périscolaire de Dannemoine

- Moyens matériels :

- Des locaux adaptés situés à Epineuil, des locaux plus restreints à Dannemoine
- Du matériel adapté (petits et grands mobiliers) mis à disposition pour le bon accueil des enfants,
- Matériel pédagogique adapté pour la réalisation des activités,
- Des coins jeux adaptés aux enfants sont agencés,
- Un transport équipé sécurité (SARL Transdev/ Prêt à Partir),
- Le réfectoire, pour accueillir les enfants aux temps de repas sur chaque site.

- Les accueils :

- Permettre aux familles d'avoir un mode de garde adapté et sécurisé,
- Développer un lien avec le territoire,
- Faire en sorte que les enfants se retrouvent après l'école, qu'ils passent de bonnes vacances,
- Proposer aux enfants des activités riches en découvertes et adaptés à chaque âge,

- La vie en collectivité :

- Respecter le rythme de l'enfant,
- Favoriser la vie de groupe, afin de permettre à l'enfant de se sociabiliser,
- Assurer la sécurité physique, morale et affective, de l'enfant,
- Permettre à l'enfant d'avoir un lieu de vie favorisant la communication et le respect.

- Les enfants et leurs parents :

- Permettre aux enfants de s'impliquer en tant qu'acteur dans la vie en collectivité ainsi que dans leurs projets,
- Encourager l'enfant à participer à la vie quotidienne,
- Permettre à l'enfant de s'approprier ses vacances,
- Permettre aux enfants de la commune et des municipalités environnantes de se retrouver,
- Laisser s'exprimer les envies, les besoins, les refus de chacun,
- Proposer aux enfants des activités riches en découvertes et adaptées à chaque âge,
- Permettre aux familles de s'intégrer à la vie du centre en leur proposant d'accéder aux sorties ainsi qu'aux spectacles, aux défilés...Cet objectif permet d'associer les familles au projet pédagogique.

Partie 2 : Le descriptif

1/ Présentation des accueils :

Sur le temps périscolaire, nous accueillons les enfants à **Epineuil**

Nous disposons :

- D'une grande salle d'activité motrice et manuelle,
- D'un réfectoire,
- D'un bureau pour le directeur,
- De toilettes
- D'une cuisine équipée pour la mise en chauffe des repas,
- D'une cuisine pédagogique pour la confection de pâtisseries et autres
- D'une cour adaptée et close.

L'organisateur est la Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne.

Vous pouvez contacter la directrice Mme CROUZET Florence au 06.70.79.66.83

Pour le périscolaire à Epineuil, les horaires sont de 7h30 à 8h30, puis de 12h00 à 13h50 et de 16h30 à 18h30 et le mercredi de 7h30 à 18h00

Sur le temps périscolaire, nous accueillons les enfants **à Dannemoine**

Nous disposons :

- D'une salle d'activité
- D'un bureau pour le directeur,
- De toilettes
- D'une cuisine équipée pour la mise en chauffe des repas,
- D'une cour adaptée et close.

Pour le périscolaire à Dannemoine, les horaires sont de 7h30 à 8h30, puis de 12h00 à 14h00 et de 16h30 à 18h00

Sur l'extrascolaire :

L'accueil situé à Epineuil. Il ouvre de 8h00 à 18h00 en journée continue avec ou sans repas, et le goûter compris. A la demie journée de 8h à 12h ou de 14h à 18h00.

C'est un espace adapté, sécurisé, sécurisant et ludique situé en milieu rural.

Le public accueilli peut être occasionnel ou régulier selon les besoins.

L'accueil de loisirs peut être amené à accueillir des plus de 11 ans.

Les besoins des pré-ados / adolescents étant différents de ceux des plus jeunes, nous leur donneront la possibilité de s'exprimer, entre eux et avec leurs animateurs.

Un coin approprié pour leurs discussions/ jeux et temps calmes leurs seront proposés.

Les apports chez l'adolescent sont la dépense physique, le dialogue, parfois le besoin d'isolement, la créativité, l'envie de ne pas faire, l'envie de partager...

2/Modalités :

- **Les inscriptions :**

Sur les temps périscolaires un dossier identique est à remplir en début d'année scolaire ou au moment de l'inscription. Ce dossier est utilisé pour tous les différents temps d'accueil y compris l'extrascolaire mais une feuille de préinscription est à remplir pour le choix des activités.

Les inscriptions sur l'extrascolaire se font à la journée avec ou sans repas ou à la demie journée, auprès de l'accueil de loisirs. Un forfait est en place pour l'ensemble des tranches tarifaires.

Les tarifs sont fixés en fonction du quotient familial.

Pour les repas, les inscriptions devront se faire au moins 48h à l'avance, avant 9h00. Il ne sera donc pas possible d'inscrire le ou les enfants le matin pour le jour même, du fait de notre prestataire Elite restauration.

a) La vie quotidienne :

- **Le déroulement d'une journée type dans chaque accueil en extrascolaire**

- 8h00-9h, Accueil échelonné avec des activités autonomes,
- 9h-9h15h, Eveil matin avec rassemblement et positionnement du programme (choix des activités des enfants),
- 9h30 -10h30, Activités du programme, ou choisie
- 10h30-10h45, Rangement ensemble activités autonomes animés par les animateurs,
- 10h45-11h45, activités autonomes animés par les animateurs, foot salle, jeux Accueil des parents récupérant leurs enfants pour le repas/Repas,
- 11h45-12h0, Accueil des parents récupérant leurs enfants pour les inscriptions sans repas
- 12h00-12h15 passage toilettes, lavage des mains
- 12h15-13h15 Repas
- 13h15-13h30 lavage des mains, passage aux toilettes
- 13h30-14h, activité calme, temps calme, des coins seront aménagés pour les enfants de moins de six ans, temps d'accueil des familles,
- 14h-16h15, activités encadrées puis rangement du matériel, et temps calme pour les enfants qui en ressentent le besoin,
- 16h15-17h, goûter + retour au calme, activités autonomes animés par les animateurs, retour sur la journée
- 17h-18h00, départ échelonné des enfants.

Un départ pourra être prévu hors temps d'accueil sous condition qu'une décharge soit rempli.

-L'accueil des enfants est important.

-Ce moment doit être calme, convivial, un moment d'éveil évolutif.

-Ce temps se traduit par des activités sollicitant les enfants progressivement.

-Il permet également de répondre à des besoins particuliers de l'enfant.

- **Temps calme :**

Les temps calmes sont instaurés tout au long de la journée pour permettre à tous les enfants de se retrouver à un moment donné pour communiquer et faire place à leur imagination.

Pour les enfants de moins de six ans, un dortoir leur permettra de se reposer l'après-midi selon leurs besoins. Un conte, ou des chants, ou de la musique, seront aussi proposés.

b) Les repas :

Les repas se déroulent de la façon suivante :

- Toilette
- Lavage des mains
- Passage à table des enfants
- Les enfants vont tous seuls se resservir sous l'œil attentif des animateurs.
- Les animateurs mangent à table avec les enfants (période hors Covid)
- Tous les enfants aident à desservir les tables, (participation aux tâches de la vie quotidienne)
- Passage aux toilettes des enfants ;
- Lavage des mains.
- Depuis la crise sanitaire, les enfants mangent à table par classe. Ils arrivent de façon échelonnée et vont se laver les mains après avoir enlevé leurs manteaux.
- Nous évitons au maximum les brassages dans le réfectoire (en période Covid)

c) L'équipe pédagogique :

Pour la préparation de l'accueil et du séjour, toutes les semaines, une réunion pédagogique à lieu avec l'ensemble de l'équipe. Elles permettent de travailler sur :

- Les objectifs principaux,
- Les thèmes,
- Les activités,
- Les sorties et interventions, les nouveaux partenariats.
- La liste de matériel,
- La fréquence des réunions et des bilans, soit une par semaine pour ce séjour, chaque lundi,
- Les questions diverses sur l'encadrement des effectifs, la sécurité, la communication dans l'équipe et auprès des familles.
- L'agent d'entretien des locaux est notre agent de restauration

RAPPEL :

Le taux d'encadrement est celui instauré par la DDCSPP. Il est un animateur pour huit enfants de moins de six ans, un animateur pour douze enfants de plus de six ans.

Lors des sorties piscine, le taux d'encadrement varie, un animateur pour cinq enfants de moins de six ans et un animateur pour huit enfants pour les plus de six ans, dans l'eau.

Partie 3 : L'équipe d'animation

• Les objectifs de l'équipe :

- Adapter le temps d'accueil pour favoriser l'intégration des enfants,
- Favoriser la relation entre les parents et l'accueil de loisirs,
- Permettre la détente en collectivité,
- Respecter et faire respecter les règles de vie,
- Répondre aux besoins des enfants,
- Répondre aux besoins des familles.
- Animer des activités adaptées,
- Sensibiliser les enfants aux difficultés actuelles (harcèlement, repas équilibrés...).

- Le rôle de l'animateur est :

- De s'adapter au rythme du centre,
- Développer son aptitude à la réflexion critique et à l'échange,
- D'animer un groupe d'enfants,
- De faire respecter les règles de vie pour garantir une bonne sécurité et une bonne hygiène,
- De pouvoir transmettre des informations en animant et adaptant les activités,
- D'apporter un lieu sécurisé aux enfants,
- De faire de l'accueil de loisirs un espace de détente et de vacances,
- De donner l'opportunité à l'enfant de monter des petits projets afin de favoriser son autonomie et de le valoriser,
- De faire participer l'enfant à la vie du centre,
- De participer à l'entretien des locaux.
- Restituer une expérience,
- Adapter ses activités au projet pédagogique,
- S'occuper de la prise de température et la mise en chauffe des repas, ainsi que veiller à l'hygiène des locaux après la pause méridienne du réfectoire et de la cuisine.

- Le rôle du directeur :

- Organisation et mise en place des accueils de loisirs,
- Coordonner les actions à mener sur la structure d'accueil,
- Développer des actions en direction des familles du territoire,
- Ecrire du projet pédagogique en lien avec le projet éducatif,
- Contact avec les différents prestataires,
- Inscriptions des enfants,
- Commander des repas, rôle de la directrice adjointe.
- S'occuper des tâches administratives,
- Gestion du matériel,
- Veiller à la cohérence des actions mises en place avec le projet pédagogique,
- Valider les projets d'action d'animation des animateurs,
- Veiller au bon fonctionnement de l'accueil,
- Formateur,
- Animer l'équipe pédagogique,
- Animer un groupe d'enfants,

Assistant Sanitaire

Tous les animateurs ont la possibilité de pratiquer les gestes de soins courants et de les notifier dans le carnet qui se trouve dans chaque trousse à pharmacie. Seulement il est nécessaire que l'assistant sanitaire soit le même pendant toute la période. Il doit au moins avoir son AFPS ou PSC1 et l'avoir transmis à la direction. L'assistant sanitaire en collaboration avec la direction doit :

S'assurer d'avoir toutes les fiches sanitaires et qu'elles soient valides

Vérifier toutes les informations sanitaires des enfants, et en discuter avec l'équipe lorsque c'est nécessaire.

C'est le directeur et le directeur adjoint qui sont assistants sanitaires

Rencontrer les parents d'enfants qui ont des soucis particuliers

Vérifier les trousse à pharmacie, les remplir si nécessaire, lister les achats de pharmacie

Transmettre les informations de soin des carnets de chaque trousse à pharmacie dans le registre général tous les soirs.

Les stagiaires :

Ils seront accompagnés tout au long de leur formation par les référents de la tranche d'âge. Un temps sera formalisé au début du stage pour indiquer aux stagiaires les attentes du centre en terme pédagogique. A la mi-stage un bilan sera effectué avec la présence du référent et de la direction afin de l'orienter ou de le conforter dans ses pratiques.

Les principales missions : en tant que personne **responsable**, il veille en permanence à garantir la sécurité physique, morale et **affective** de tous. Il doit être structurant : il donne des limites et définit un cadre dans lequel chacun évolue en sécurité, il est respectueux des idées des autres, il a lui-même des convictions.

Son animation est constituée d'un ensemble d'actions dont les objectifs doivent répondre aux grandes valeurs du projet pédagogique. Mais aussi favoriser le lien social, créer ou entretenir des relations entre les enfants au travers d'activités sportives, ludiques et ou culturelles.

Enfin, à l'issue des 14 jours un entretien sera organisé avec les mêmes acteurs pour formaliser l'appréciation et le dénouement du stage. Ce document est automatiquement transmis à la DDCS sous le logiciel commun TAM

Les animateurs et le directeur se réuniront

La présence de tous les animateurs est une nécessité. Dans un souci d'organisation générale et pour faciliter un travail productif et collectif. Pendant les réunions des temps d'échanges et d'expression sont prévus pour chacun. Elles sont prévues :

Pour les mercredis : le dernier mercredi avant chaque période de vacances (bilan de la période et préparation de la suivante)

Pour les vacances : le vendredi matin avant la période de vacances (préparation des plannings) et tous les jeudis soir (bilan et préparation semaine suivante)

En cas de demande de la part de la direction ou de l'équipe d'animation.

9/ Relation familles/équipes pédagogique :

La communication est importante au sein de l'équipe, mais également auprès des familles.

Pour se faire, le projet pédagogique est accessible aux familles. Les plannings d'activités sont détaillés, ainsi que des notes d'information sont affichés dès l'ouverture de l'accueil.

Les animateurs ainsi que la directrice sont disponibles.

10/Règles de vies du centre :

Le règlement intérieur est établi avec la Communauté de communes Le Tonnerrois en Bourgogne, notamment pour les modalités d'inscriptions, les tarifs, et les commandes de repas.

La seconde partie, en concertation avec toute l'équipe d'animation concerne les règles de vies intérieures.

A chaque début de séjour, ces règles de vie rédigées avec et par les enfants sont rappelées et quelques fois adaptées au séjour proposé.

Chaque règles de vie est accompagnée d'une sanction.

Et pour finaliser ce règlement, nous ferons un point avec les enfants, car l'enfant est acteur de son séjour.

Il sera affiché dans la salle d'activités.

- Les activités :

Les activités seront en lien avec les thèmes proposés :

Certains thèmes sont proposés sur les temps du mercredi et d'autres sur les temps de l'extrascolaire

Un planning a été mis en place par l'équipe, mais celui-ci peut varier selon les envies des enfants.

Nous laissons la place à l'enfant au sein de son projet afin qu'ils puissent être acteur de celui-ci.

Si les activités proposées par les enfants ne sont pas envisageables pour cette session de vacances, elles pourront faire l'objet d'une réflexion lors des prochaines vacances.

- Les activités dominantes :

- Activités artistiques et manuelles
- Activités extérieurs sportives et ludiques,
- Les grands jeux et randonnée.

Les activités proposées doivent disposer d'objectifs à atteindre pour l'animateur et pour l'enfant.

Les règles de conduites et de sécurités sont clairement définies avant chaque séance.

L'animateur devra si possible participer pleinement à l'activité proposé.

Les activités sont mixtes.

Les groupes varient selon l'effectif, l'âge, le profil et le taux d'encadrement légal.

11/ La sécurité :

- Les locaux :

Les animateurs ont pris connaissance des numéros d'urgence, qui sont affichés dans les salles, du plan d'évacuation.

Les enfants allergiques, sont également répertoriés sur les fiches de présences. Dans la pharmacie se trouve les PAI.

- Les extérieurs :

Les animateurs connaissent parfaitement les locaux et l'environnement du lieu d'implantation.

- Les trajets :

Les transports en commun doivent tous être équipés de ceintures de sécurités et clim en cas de fortes chaleurs.

En ce qui concerne les sorties, si besoin, les familles et de grands ados se joindront à l'équipe initiale, afin d'améliorer la qualité de la mise en sécurité du public accueilli.

Pour toutes les activités dites à risque, des intervenants occasionnels seront présents.

12/ Les réunions/Bilan :

Des réunions de préparation sont programmées à chaque séjour.

Elles nous permettent de décliner les objectifs, les thèmes, les activités dominantes, les sorties, les interventions, la mise en place du centre.

Deux réunions, d'une heure, auront lieux pendant le séjour et permettront de rester en cohérence avec le projet pédagogique.

Une réunion bilan sera organisée le dernier jour du séjour, afin de cibler les incohérences, les améliorations à envisager et les points positifs. Elle permettra d'évaluer le travail de préparation et de mis en place du séjour de chacun.

13/Evaluation :

Indicateurs des critères de pertinence, cohérence et efficacité	OUTILS	OBSERVATIONS
<p>L'enfant ou le jeune a pu s'épanouir dans les activités proposées</p> <p>Est-ce que les temps calmes sont respectés.</p> <p>Les enfants ne sont pas enthousiastes aux activités</p> <p>Les enfants et les jeunes sont-ils participatifs/acteurs ou sont en attente.</p> <p>Le thème a-t-il été compris par le jeune public ? A-t-il été présenté et exposé ? Ont-ils posé des questions ?</p> <p>Est-ce que le thème abordé a suscité de l'intérêt auprès du public accueilli et de quelle façon ?</p> <p>L'enfant a développé son imaginaire à travers ses découvertes ? De quelle manière ?</p> <p>Avons-nous répondu aux objectifs fixés ?</p> <p>Les fiches d'actions d'animations sont-elles cohérentes avec le rendu des activités ? Si non comment les envisager autrement ?</p>		

L'évaluation :

Une rencontre individuelle ou collective est organisée avec les animateurs. L'équipe de direction ou les référents essaieront de rencontrer la totalité des animateurs individuellement et aussi régulièrement à titre informel ou en rencontre personnalisée. L'évaluation n'est pas un jugement personnel, mais bien un bilan du travail effectué par l'animateur, un échange sur l'organisation de l'accueil de loisirs, des relations avec 15. Toute l'équipe (dont les directeurs), points sur les objectifs, l'évolution, et l'avenir de l'animateur. Ces bilans se font à l'aide d'outils et au regard du projet pédagogique.

14/Petits rappels sur les droits de l'enfant...

